Déclaration des représentants des enseignants, des parents, des élèves et des personnels administratifs et de service élus au Conseil d'administration du lycée Jehan de Beauce

Monsieur le Proviseur,

Nous refusons de siéger au Conseil d'Administration ce soir parce que nous souhaitons exprimer par ce biais notre colère et notre désarroi quant à la dotation horaire insuffisante et inacceptable fournie à notre établissement par les autorités rectorales pour la rentrée prochaine.

Voici quelques années déjà que des emplois sont supprimés, près d'une quarantaine, avec des arguments et moyens divers : la baisse d'effectifs d'élèves, la « taxation » en heures supplémentaires ... Cette année encore, nous allons perdre 11 postes d'enseignants, à effectifs d'élèves quasiment constants.

Ces suppressions de postes vont bien au-delà du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, parmi les 8 postes supprimés, un seul répond à ce critère.

Parmi les postes supprimés, il s'agit avant tout d'enseignants de disciplines « rares », c'est-à-dire qui vont avoir de grosses difficultés à retrouver un poste, même éloigné de Chartres , pendant que leurs collègues restant en place travailleront avec des heures supplémentaires, avec des classes plus chargées, et pour ceux exerçant en STI2D, en supportant le poids d'une « autoformation » sans aucune décharge en heures.

La DGH de la SEP a baissé cette année car le taux de remplissage a baissé, et pour cause! Le rectorat a décidé de diviser par deux le recrutement en BEP CSS transformé en septembre en Bac Pro ASSP, passant de 70 à 32 élèves, alors que la demande est forte sur cette formation, que les élèves trouvent du travail, et que nous sommes « lycée des métiers industrie, sanitaire et social ». Il s'agit purement et simplement d'une réduction de l'offre éducative!

Toute cette politique entraine des conditions d'accueil des élèves (jusqu'à 36 par classe) et de travail pour tous de plus en plus dégradées. Elle fait dysfonctionner le service public d'éducation.

Profondément attachés au service public d'éducation, nous avons le devoir de résister à cette constante dégradation.

Merci de votre attention,

Les représentants des enseignants, des parents, des élèves et des personnels administratifs et de service au conseil d'administration du lycée Jehan de Beauce,